

Fiche n°1 - Nation : définition et mise au point historiographique

1. Repères épistémologiques : La Nation, une question de définition

Qu'est-ce que la Nation ?

« La Nation est davantage une construction idéologique qu'une réalité concrète, ce qui explique la difficulté de lui donner une définition pleinement satisfaisante. (...) la conception moderne de la nation dépasse largement le cadre ethnique ou tribal. Elle trouve plutôt sa source dans un ensemble complexe de liens qui fondent le **sentiment d'une appartenance commune**. Elle est ainsi à la fois extérieure aux individus, en même temps qu'elle est intériorisée et transmise d'une génération à l'autre. Pour s'imposer, elle suppose également l'existence d'une volonté durable de vivre au sein d'un même ensemble. »

Par ailleurs l'auteur insiste sur deux définitions de la nation : une d'influence allemande et une d'influence française.

« **Johann Gottfried von Herder** (1744-1803) propose une définition de la nation fondée sur le sol et une langue commune, et **Johann Gottlieb Fichte** (1762-1814), dans ses *Discours à la nation allemande* (1807), insiste sur l'idée de peuple et l'importance de la langue.

Ernest Renan (1823-1892), dans sa célèbre conférence de 1882 intitulée "Qu'est-ce qu'une Nation ?", pose, quant à lui comme critères de l'appartenance nationale, "le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis." Selon sa formule fameuse, "l'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours." »

Source : site internet : Vie publique, au cœur des débats publics, la parole des experts, 7 juillet 2018, Franck Baron

Comment définir la Nation avec les élèves ?

Le travail avec les élèves repose sur la reconnaissance des éléments constitutifs de l'iconographie nationale. Cela suppose de leur expliquer l'histoire des symboles nationaux (drapeau, Marianne et soldat) qui se confondent avec les symboles républicains au fil du XIX^{ème} et des revendications et combats pour la défense de la nation française.

Bibliographie :

- *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, Paris, Gallimard, 1997.
- Danièle Carsenat-Bernardin, "La nation au coeur de l'histoire", in *Neuf leçons d'histoire pour le collège et le lycée*, p. 75-108 (Nathan pédagogie, 1995).
- *La documentation photographique* n°6089 (1987) : "États et nationalités dans l'Europe du XIX^e siècle", rédigé par Bernard Michel.
- *La documentation photographique* n°7017 (juin 1993) : "Nation, patrie, patriotisme", rédigé par Maurice Agulhon.

Notions :

Les symboles nationaux. (voir *Les Lieux de Mémoire*)

2. Le concept de nation dans l'histoire

Apparu au XII^e siècle, le mot nation désigne d'abord « un ensemble d'individus nés en même temps dans le même lieu » et ensuite, plus largement mais de manière assez floue, une population ayant des caractéristiques culturelles ou religieuses communes.

Selon Colette Beaune, c'est pourtant au Moyen Age que se crée l'a priori politique, militaire, administratif, fiscal et institutionnel qui permet la naissance de la nation française. Une image en trois dimensions se développe alors avec une dimension historique (mythe des origines troyennes), une dimension sacrée (saints Louis, Denis, Michel...) et une dimension symbolique (la fleur de lys, la croix blanche, la langue...).

XVIII^e siècle : la nation comme corps politique

A l'époque des Lumières, la notion reçoit une signification différente pour devenir la population d'un Etat. Pour l'abbé Sieyès, c'est « un corps d'associés vivant sous une loi commune et représentés par une même législature ». La nouveauté réside donc dans le principe de libre association : le mot implique dès lors une idée de spontanéité et la volonté de vivre en commun.

En France, l'identité nationale se définit donc en fonction des conquêtes politiques du XVIII^e siècle : la liberté et la citoyenneté. L'adjectif national assume alors en général le sens de ce « qui concerne l'ensemble de la nation » dans les expressions « assemblée nationale », « garde nationale » ou « volonté nationale ».

La nation comme communauté culturelle

Une seconde conception du mot nation est classiquement associée à la période du romantisme allemand. Elle définirait la nation comme une communauté culturelle et ethnique à laquelle l'appartenance serait complètement déterminée.

Lorsque Fichte, en 1807, s'adresse à la Nation allemande, il désigne alors un peuple uni par sa langue, son hérédité et son héritage spirituel, qui doit se rassembler face à l'envahisseur français pour exister comme volonté politique.

Les deux visions discordantes de la nation ne vont cesser de s'affirmer au cours du XIX^e siècle. Après la défaite de 1870, Fustel de Coulanges, faisant écho à Ernest Renan (*Qu'est ce qu'une nation ?* 1882), définit la nation comme un vouloir vivre ensemble, une volonté politique et une communauté de destin, alors que l'historien allemand Theodor Mommsen y voit un héritage obligatoire.

Une opposition à dépasser ?

L'opposition entre ces deux conceptions, l'une française et l'autre allemande ne rend pas bien compte de la formation des nations modernes qui se définissent à la fois comme corps politique et comme communauté culturelle. Ainsi, les citoyens d'une même nation sont supposés avoir un intérêt commun en vertu d'une histoire et d'une culture partagée qui tout à la fois fondent leur fraternité et les distinguent des membres des autres nations. Union contractuelle idéale, la nation n'existe durablement que si ses membres partagent une forte croyance en leur commune appartenance.

Le XIX^e siècle est celui de la construction des cultures nationales. Les nations modernes se dotent alors d'histoires spécifiques et se définissent un patrimoine national, culturel et architectural. L'adhésion des populations au principe national est permise par la multiplication des célébrations de la nation ainsi que par l'éducation de masse.

Sources :

Anne Marie Thiesse, Article Nation, *Dictionnaire des notions*, Encyclopédia Universalis, 2012.
Dictionnaire historique de la langue française, sous la dir. D'Alain Rey, 2010 (4^e édition)
Jean-Pierre Rioux, Article Nation, *Dictionnaire de l'historien*.